Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260703-D_26_081-DE

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-081

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – GUIPEL

Date de convocation
29/06/2026

Date d'affichage
29/06/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 19
Quorum : 10
Présents : 15
Absents avec procuration : 3
Absents : 1
Votants : 18

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 5 juin 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence de M. Duclos D., Maire

Étaient présents : M. Duclos D., Mme Monlibert M., M. Leduc G., Mme Faure G., M. Cachereul P., M. Serralta P., Mme Raffray L., Mme Mouchoux K., M. Lemancel J., Mme Le Sciellour C., M. Aubert G., Mme Voiton C., M. Guichard B., Mme Joucan I. M. Alméras L. et Mme Bonati Gilquin E.

Étaient absents excusés : Mme Porteu S., Mme Maleuvre D., M. Cario V.,

Procuration : Mme Porteu S. à Mme Le Sciellour C., Mme Maleuvre D. à Mme Mouchoux K. et M. Cario V. à M. Serralta P.

Formant la majorité des membres en exercice. M. Cachereul P. est désigné secrétaire de séance.

Délibération n°26-081 – Urbanisme (2.3) - DIA n°2026-005 – 20 rue du Stade

Mme Monlibert M. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS :

La commune a été destinataire d'une déclaration d'intention d'aliéner pour un terrain situé 20 rue du Stade parcelles AD 126, AD 236 et AD 237 d'une surface totale de 445 m². Le bien comprend un garage en terre sous tôles. Le prix de cession est 8 000 € hors frais de notaires.

DELIBÉRATION :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

- **DÉCIDE** de ne pas exercer son droit de préemption sur ce bien
- **CHARGE** M. le Maire à notifier cette décision au notaire chargé de la cession.

Pour extrait conforme :
Monsieur le Maire
Didier Duclos

Le secrétaire de séance
Patrick Cachereul